



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19102788

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

18 JUL. 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0436 046 177**

Dénomination

(en entier) : **ECURIE ET SELLERIE DE LA CROIX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **LA CROIX N°8, 7090 BRAINE-LE-COMTE**

Objet de l'acte : Nomination d'une gérante rémunérée

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social de la société, le 07/11/2018 :

L'assemblée générale décide de nommer en tant que gérante rémunérée Madame Steeman Valentine, domiciliée à La Croix n°8, 7090 Braine-Le-Comte, pour une durée indéterminée qui prendra cours le 07/11/2018.

Madame Steeman Valentine accepte la mission qui lui est confiée.

L'assemblée générale décide de rémunérer ce mandat.

Monsieur Steeman Olivier,
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 29/07/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).